

TELEGRAMME

VOTATIONS FEDERALES DU 7 MARS 2021



à utiliser en cas d'impossibilité de transmettre les résultats via internet



No de commune

RESULTATS

COMMUNE : ... Saillon

Citoyens habiles à voter en matière fédérale

..... 1495

Manière de voter :

- a. votes par correspondance (voie postale) : 622
b. votes par dépôt à la commune : 450
c. votes à l'urne : 12

1. Initiative populaire du 15 septembre 2017 "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage"

bulletins entrés : 1084 blancs : 16 nuls : 21
bulletins valables : 1053
OUI : 636
NON : 417

2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

bulletins entrés : 1084 blancs : 31 nuls : 26
bulletins valables : 1027
OUI : 429
NON : 598

3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

bulletins entrés : 1084 blancs : 41 nuls : 24
bulletins valables : 1016
OUI : 491
NON : 525

RESULTATS A COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT APRES LE DEPOUILLEMENT AU No 027/606.47.50, SI LA TRANSMISSION NE PEUT ÊTRE EFFECTUEE VIA INTERNET.

Ce télégramme ne remplace pas les procès-verbaux signés de la votation. Les procès-verbaux doivent nous être transmis immédiatement après le dépouillement par courriel (votations-abstimmungen@admin.vs.ch). Les procès-verbaux doivent ensuite être adressés, par voie postale (courrier A), le lundi 8 mars 2021 au plus tard, au Service des affaires intérieures et communales, avenue de la Gare 39, 1950 Sion.

No de téléphone d'un responsable communal atteignable le dimanche 7 mars 2021 :

..... 079 542 54 85